



STAGE RÉGIONAL CATÉGORIE U15 FILLES

(Joueuses nées en 2004)

Mercredi 13 Février au Vendredi 15 février 2019

Rendez-vous à :

10^H00 le Mercredi 13 février 2019

à l'accueil du Complexe Hôtelier Regain, Route de Marseille 04220 Sainte-Tulle.

Dislocation le :

Vendredi 15 février 2019 à 12^H00

Pour les joueuses de Corse :

RDV à 6^H30 le 13 Février à l'aéroport d'Ajaccio pour un départ à 7^H15.

Départ le 15 Février 16^H40 de Marignane pour une arrivée à 17^H40 à Ajaccio

Encadrement régional : RDV 9^H00 sur site

BERBECHE Michel	C.T.R. DAP Ligue Méditerranée	Responsable de la Sélection
CHAMBON Claire	CTD DAP District du Grand Vaucluse	Adjointe de la sélection
ETTORI Anthony	Membre CT du Var	Responsable GDB
PINERI Maurice	Membre Ligue Méditerranée	Intendance
BELTRAME Elodie	Membre Commission Médicale Régionale	Kiné

Rassemblement

Les joueuses sont hébergées en pension complète, le stage est pris en charge financièrement par la Ligue de la Méditerranée de Football.

Objectifs du stage :

- Suivi et évaluation de la promotion 2004 (joueuses connues et/ou identifiées lors du parcours Espoirs du Football)
- Sélection d'un groupe de joueuses MEDITERRANEE et CORSE pour des matchs de préparation les 06 Mars et 20 Mars 2019
- Sélection d'un groupe de 16 joueuses MEDITERRANEE et CORSE pour les Inter-Ligues 16 au 18 Avril 2019 à Liévin (59)

Programme

- Tests, séances de perfectionnement, matches.
- Se munir :
 - Équipement complet de footballeuse (2 tenues seront prêtées aux joueuses)
 - Équipement chaud en cas de froid (Parka, sweat ...)
 - Protège tibias (obligatoires à chaque séance)
 - Crampons moulés et/ou **vissés** (entraînements sur pelouse)
 - Nécessaire de toilette (serviette de douches)
 - 1 paire de baskets pour le sport + 1 paire de claquettes (pour circuler dans le bâtiment)
 - Photocopie CARTE d'IDENTITE FRANCAISE (si non remise au stage de Janvier)
 - AUTORISATION PARENTALE (si non remise au stage de Janvier)



JOUEUSES CONVOQUÉES

Nom	Prénom	Club
TATAT	MANON	A.C .AJACCIO
MARAIS	MELINDA	A.S .PIETROSELLA
ZIDORE	ANDREA	AUBAGNE F.C.
AHAMADA	Maliza	S.O. CAILLOLS
HOUAMRIA	CORALIE	U.S. CARQUEIRANNE/LA CRAU
COLLO	MORGANE	F. C. ROUSSET STE VICTOIRE OMNISPORTS
DURAND	LYVIA	F.C. MARTIGUES
RAFAI	DARINE	F.C. TARASCON
RAHHAT	SARAH	F.C.F .MONTEUX
SILVANO	JULIETTE	F.C.F. MONTEUX
FRANCOU	OLIVIA	GAP FOOT 05
DECHAUD	Morgane	MARIGNANE GIGNAC F.C.
KOCAKGOL	SHANA	GAP FOOT 05
DEVANT	CAROLINE	O. DE MARSEILLE - O.M.
SYLLA	KYSHA	O. DE MARSEILLE - O.M.
BARNOIN	NINON	O.G.C.NICE
CIAIS	ILONA	O.G.C.NICE
DUCARIN	LEA	O.G.C.NICE
LAFON	JULIE	O.G.C.NICE
ZAMPONI	ELISA	O.G.C.NICE
DUTRUCH	LILY-ROSE	U.S. OLLIOULES
BERTHELET	ALICIA	S.C. COURTHEZON
GIREN	BERTILLE	S.C. COURTHEZON
HABSI	JESSMINE	S.C. TOULON
BELGHAZI	KELYA	U.S. CHEMINOTS GRANDE BASTIDE

IMPORTANT : En cas d'indisponibilité ou pour tout renseignement complémentaire :

Michel BERBECHE (CTR DAP) 06.13.69.85.78 ou Laurent LAUZUN (CTR PPF) 06.12.64.40.17 ou Laurent MOURET (DTR) au 06.13.10.10.16.

N.B. : Art. 14 du Règlement Administratif de la Ligue

« Aucune joueuse sélectionnée ne pourra refuser son concours, sans motif ou cas de force majeure, dûment établi.

En cas de refus non motivé ou non reconnu de la joueuse désignée, il sera fait application des dispositions de l'article 175 des Règlements Généraux ».
